



03.06.2008 - 09:45 Uhr

## Campagne de prévention du Cipi "Foudre et tonnerre"

Berne (ots) -

La foudre est à l'origine de 40 pour cent des incendies de bâtiments

La foudre frappe plus de 200'000 fois pendant les mois d'orages en Suisse. Le conséquences sont plus de 10'000 cas des sinistres par an. Avec un pourcentage de 40% la foudre est la cause principale des incendies. Le centre d'information pour la prévention d'incendies Cipi informe dans sa campagne actuelle de prévention "Foudre et Tonnerre" sur les mesures efficaces pour la protection contre la foudre.

Avec une moyenne de 200 000 impacts de foudre par an, la Suisse présente une forte activité orageuse, notamment les mois de juin et de juillet ce que révèlent des études menées sur plusieurs années. Si les orages d'été apportent un peu de fraîcheur après une chaude journée, ils sont également synonymes de dangers: la foudre est la principale cause d'incendie en Suisse avec une proportion de plus de 40 pour cent.

Dans 15 pour cent des cas, la foudre frappe un bâtiment directement et déclenche un feu telle une explosion. Après un impact de foudre dont la température peut atteindre 30 000 degrés Celsius, une maison prend rapidement feu. Dans 85 pour cent des cas, l'impact de foudre est indirect. La foudre génère alors des pics de tension sur les circuits des bâtiments et endommage les appareils électriques tels que les téléviseurs, les ordinateurs ou les commandes de chauffage. Que l'impact soit direct ou indirect, les dommages causés aux bâtiments, circuits et appareils électriques coûtent des millions.

"Des mesures préventives adéquates permettent d'éviter les dommages causés par les impacts de foudre", explique Kurt Steck, expert en incendie du Cipi. Le paratonnerre constitue la meilleure protection." Un paratonnerre ne peut pas empêcher les impacts, mais il va conduire la foudre de manière non dangereuse dans le sol. "Les bâtiments et les personnes qui s'y trouvent sont ainsi bien protégés", souligne Kurt Steck.

[www.brandgefahr.ch](http://www.brandgefahr.ch)

Campagne de prévention du Cipi "Foudre et tonnerre"

- Communiqué de presse: "La foudre est à l'origine de 40 pour cent des incendies de bâtiments"

- Information générale: "Chaque bâtiment devrait être équipé d'un paratonnerre"
- Conseil: "Comment se protéger dans une maison qui n'est pas équipée d'un paratonnerre"
- Graphique: "Fonctionnement d'un paratonnerre"

En cas de questions:

"Attention au feu!", c'est là le mot d'ordre du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Cette organisation, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financée par l'Association des établissements

cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi veut sensibiliser les spécialistes et le grand public aux dangers du feu, afin de prévenir les incendies.  
[www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)

Kontakt:

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi  
Tél.: +41/41/727'76'77  
E-Mail: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100563136> abgerufen werden.